

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2009**

Délibération
n° 2009.03.076

**Fonds Social
Européen : attribution
des subventions dans
le cadre du PLIE**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

Secrétaire de séance : Simon DEFORGE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier GAIGNEROT, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Alain PIAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier GAIGNEROT, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

FONDS SOCIAL EUROPEEN : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PLIE
--

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la programmation des fonds européens pour la période 2007-2013, la ComAGA s'est vue attribuer la gestion d'une subvention globale pour le compte du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Le montant de cette subvention s'élève à 348 781 € en 2009 (soit 334 781 € au titre des crédits d'intervention et 14 000 € au titre de l'assistance technique), soit 1 046 343 € sur la période 2008/2010.

Ainsi après attribution de la participation du FSE aux projets éligibles (167 920 €) et la mobilisation de 159 777 € au titre des marchés du PLIE sur l'enveloppe de 334 781 €, reste à répartir 7 084 €.

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en novembre 2008, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération, ont présenté des projets en faveur des participants du PLIE dans les domaines suivants :

- Accompagnement renforcé des bénéficiaires,
- Accès et maintien dans l'emploi,
- Professionnalisation des bénéficiaires en situation de travail au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Par délibération n°75 B du 16 septembre 2008, le bureau communautaire a autorisé le Président à solliciter la mobilisation de crédits européens afin de financer l'assistance technique et l'animation du PLIE.

Les dossiers ont fait l'objet d'une instruction croisée par le comité technique du PLIE et le département de la Charente puis d'une présentation au comité de pilotage du PLIE (Etat, Conseil Général de la Charente, ComAGA).

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. MM. LAVAUD, BESSE et NEBOUT ne prennent pas part au débat et au vote.

Vu le protocole d'accord du PLIE 2009, approuvé par délibération n°244 du 6 novembre 2008,

Vu la convention n°192/30191 dite de subvention globale amplifiée par les services du secrétariat général aux affaires régionales du 23 mai 2008,

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du PLIE du 23 mars 2009,

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 17 février 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 mars 2009,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions au titre du Fonds Social Européen selon le tableau joint,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions et avenants à intervenir,

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – articles 6574 - sous fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 01 avril 2009	<u>Affiché le :</u> 01 avril 2009

SUBVENTIONS FSE ACCORDEES EN 2009

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
ALESIE	25 200 €	Accompagnement renforcé IAE	
Cuisines du Monde	15 376 €	Formation sur temps de travail	
Restaurants du Coeur	10 000 €	Formation sur temps de travail	
TOTAL	50 576 €		

Nom de la personne publique	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus	
Ville d'Angoulême	16 500 €	Accompagnement PLIE	
CCAS Soyaux (EIE)	8 205 €	Accompagnement PLIE	
CCAS L'Isle d'Espagnac	25 125 €	Accompagnement PLIE	
ANPE	36 630 €	Chargée de parcours PLIE	
ANPE	13 260 €	Suivi RSA	
CCAS L'Isle d'Espagnac	17 624 €	Chantier d'insertion	
TOTAL	117 344 €		

Total crédits nouveaux : 167 920 €

SUBVENTIONS FSE ACCORDEES EN 2008 FAISANT L'OBJET D'UN PAIEMENT DE SOLDE EN 2009

Nom de la personne publique	Montant accordé	Objectifs /projets soutenus	
ANPE Chargé de parcours	16 908,26 €	Chargé de parcours	
ANPE RSA	7 246,40 €	Suivi RSA	
Ville d'Angoulême	2 973,39 €	Accompagnement PLIE	
CCAS Soyaux (EIE)	2 014,60 €	Accompagnement PLIE	
CCAS Isle d'Espagnac	5 570,93 €	Accompagnement PLIE	
TOTAL	34 713,58 €		

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs /projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Restaurants du Coeur	3 213,73 €	Formation sur temps de travail	
Cuisines du Monde	10 987,20 €	Formation sur temps de travail	
Banque Alimentaire	12 678,40 €	Formation sur temps de travail	
CTAA	3 407,20 €	Formation sur temps de travail	M. Gérard DEZIER
ALESIE	6 667,00 €	Accompagnement PLIE	
TOTAL	36 953,53 €		

Total des réinscriptions : 71 667,11 €